

09 jan 2026 -12:55

Appartient à Conseil des ministres du 9 janvier 2026

Partenariat en matière de certification et d'évaluation des produits cryptographiques

Sur proposition du ministre de la Défense Theo Francken, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la signature d'un partenariat avec l'Agence spatiale européenne (*European Space Agency, ESA*) pour le développement des capacités dans le domaine de la certification et de l'évaluation des produits cryptographiques.

L'*Agreement for ESA's assistance to the Kingdom of Belgium concerning cryptographic certification, evaluation and research of product (CyCro)* délimite le cadre formel des coopérations futures avec l'ESA en matière de cryptographie et offre plusieurs avantages non négligeables, notamment grâce à l'expertise technique et opérationnelle, au cadre juridique solide et à la neutralité de l'agence spatiale.

Pour l'heure, la Défense est en effet tributaire de la certification étrangère, ce qui comporte des risques stratégiques comme la manipulation et l'infiltration. La création d'une autorité nationale souveraine de certification avec le soutien de l'ESA confère à la Belgique le contrôle nécessaire sur la sécurité cryptographique, supprime la dépendance aux solutions étrangères et assure la conformité aux exigences nationales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce extérieur Rue Lambermont 8 1000 Bruxelles Belgique https://francken.belgium.be kabinet.francken@mil.be	Jan Van Camp Porte-parole +32 470 59 84 43 jan.vancamp@mil.be	Kaatje Natens Porte-parole +32 473 80 07 33 kaatje.natens@mil.be
--	--	---